

## TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



*La vallée du Nohain par Auguste Muri (aquarelle, 1881)*

---

### CHÂTELLENIE DE DRUYES

---

## THURY



Thury était un fief de la châtellenie de Druyes, mais cette terre faisait partie des possessions d'Antoine de Chabannes, baron de Toucy et de Perreuse, seigneur de St Fargeau et de Puisaye, dont elle était un des nombreux arrière-fiefs.<sup>1</sup> (**voir cette page**)

A ce titre et bien que situé dans une châtellenie donziaisie, Thury ne figure pas dans l'Inventaire des Titres de Nevers.

Le château (XVème siècle) au cœur du village, a été important, mais il a été modifié et amputé au fil des siècles. Un vaste corps de logis subsiste au sud de l'église Saint-Julien, agrémenté d'un pavillon carré accosté d'une tourelle. Il offre aujourd'hui une résidence de tourisme.

*(Les hameaux de Grangette et de Collangette, quant à eux, étaient des fiefs du prieuré de Moutiers (**voir cette notice**), dépendant de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre.)*

---

### **1/ Antoine de CHABANNES (1408-1488 + Dammartin en Goele)**

Cte de Dammartin, sgr de Saint-Fargeau, Toucy et Courtenay, Gd-Pannetier de France, Grand-Maître de France, Gouverneur de Paris, Prisonnier à la Bastille (*fils de Robert, sgr de Charlus-le-Pailloux, et Alix de Bort*)

X 1439 **Marguerite de NANTEUIL**, ctesse de Dammartin (*filie de Renaud et Marie de Fayel*)

### **2/ Jean de CHABANNES (1462-1503)**

Bon de Toucy, Sgr de St-Fargeau et Puisaye, Cte de Dammartin, Mal de France

X1 Marguerite d'ANJOU

X2 **Suzanne de BOURBON** (*filie de Louis, Cte de Roussillon, Amiral de France et de Jeanne de Valois, dame de Mirebeau*)

D'où :

- *Avoye, dame de Toucy*
- **Antoinette, dame de St-Fargeau et Puisaye**

---

<sup>1</sup> **1537 - 1538** - Terrier de la terre de Thury avec les terriers de St Fargeau, Perreuse, Lavau, Arquian, Mezilles, Villeneuve les Genêts, St Privé, Charny, Perreux, St Martin sur Ouanne (possession des Chabannes). (Archives nationales cote 90 AP 78).

### **3/ Antoinette de CHABANNES (1498-1527)**

Dame héritière de St-Fargeau

X **René d'ANJOU**, Mis de Mézières-en-Brenne (1483-1521) (*fils de Louis, bâtard d'Anjou, et Anne de La Trémouille*)

### **4/ Nicolas d'ANJOU (1518- St-Fargeau – 1558)**

Mis de Mézières-en-Brenne, sgr de St-Fargeau, Gouverneur d'Angoulême

X **Gabrielle de MAREUIL**, Dame de Villebois (*filie Guy et Catherine de Clermont*)

.....

***Au XVIème siècle Thury est détaché de l'ensemble Saint-Fargeau-Puisaye et cédé à Pierre Chaseray, baron de Courson, par Nicolas d'Anjou ou par François de Bourbon-Montpensier...***

---

*Un achat par Gaspard de Champs, sgr de Pesselières, cité par certaines sources (site local, bases Marckmann et Etiennem), et une transmission par les Grivel de Groussouvre et les La Ferté-Meung (cf. infra) paraissent erronés (Madeleine ne serait pas la fille de Jean et Marie de Grivel, comme indiqué par ces sources, mais celle de Jacob et Louise de Brandon, comme indiqué par Villenaut).*

*1/ Gaspard de CHAMPS, sgr de Pesselières X Françoise de CORGUILLERAY*

*2/ Marie de CHAMPS X Guillaume de GRIVEL de GROSSOUVRE*

*3/ Marie de GRIVEL de GROSSOUVRE X 1583, Jean de LA FERTE-MEUNG*

*4/ Madeleine de LA FERTE-MEUNG X 1602, Pierre de LOYNES*

*5/ Anne de LOYNES X 1632, Jean de RICHOUFFTZ*

---

**1/ Pierre CHASERAY (+26 oct 1580 à Gien)**, Bon de Courson (Courson-les-Carières, 89, acheté en 1572<sup>2</sup>) **sgr de « Thury en Beauce » ( ?)** et des Bourses (La Selle-en-Hermoy, 45)<sup>3</sup>, Conseiller du Roi, Général des Finances de la Généralité de Languedoil à Bourges (1561) ; natif de Gien, protestant (*Fils de François et N. Bourgeois*).<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> D'après le baron de Fumichon, qui cite l'Annuaire de l'Yonne de 1878, la terre de Courson serait située dans l'Yonne et aurait été achetée par Pierre Chaseray le 3 juin 1572 pour 38000 livres ; elle appartenait par indivis à **Louis Picot, chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Dampierre (Dampierre le Château, Marne), seigneur de Pommeuse (77) et à Anne de Louany sa femme**, ainsi qu'à **Edme d'Aulenay, seigneur d'Arcy-sur-Cure et à Antoinette des Ruyaulx** sa femme. Il n'évoque pas les seigneuries de **Thury en Beauce** et des Bourses.

En 1562, le seigneur des Bourses était donc le général des finances Chaseray. Protestant avéré, il fut le principal bailleur de fonds des Huguenots dont Coligny, à Châtillon. Sous Henri IV, les Loynes succédèrent à Chaseray et furent parmi les derniers protestants de la région. Le seigneur des Bourses, Salomon de Loynes, se rattachait ainsi que sa famille à la communauté huguenote de Châtillon. Mais après de longues années de protestantisme, la famille de Loynes se convertit au catholicisme en 1640. Et, suprême renversement des pratiques religieuses, la petite-fille de Salomon entra en 1682 au couvent des Bénédictines de Montargis.

<sup>3</sup> Le village de **La Selle-en-Hermoy** possède deux châteaux groupés dans la même propriété : le château proprement dit et l'ancienne maison de régisseur. Cette propriété appartient un temps à **la famille de Loynes**. Le château est une grosse maison bourgeoise envahie de végétation. Elle comprend un corps de bâtiment central à trois fenêtres, flanqué de deux pavillons en saillie à une seule ouverture. La maison du régisseur, de même taille que le château, ne possède qu'un seul niveau, on y pénètre par huit marches.)

<sup>4</sup> **Les Chaseray sont représentatifs des grandes familles giennes** du XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècle, car divisées entre catholiques et protestants. Ainsi Pierre de Chaseray fut trésorier des finances, à ce titre il était un percepteur régional dont les fonctions s'étendaient jusqu'à Orléans et Bourges. Tout bourgeois de Gien qu'il fut, il cumulait aussi des titres de noblesse en tant que baron de Courson (Yonne), seigneur de Thury-en-Beauce. Il résidait à Gien où il avait un temps épousé la cause du Protestantisme. Son testament du 26 octobre 1580, est instructif quant aux détails de la vie giennaise à son époque et à l'importante richesse détenue par cette famille. Il souhaitait être inhumé en l'église Saint-Laurent et faisait don à la paroisse de la somme de 100 écus d'or pour sa réparation, ainsi que 10 écus pour chacun des édifices : Minimes, Sainte-Claire et collégiale Saint-Etienne, qui ont subi les Guerres de religion. Il offre encore 2 000 écus à la ville de Gien dont 166 devront être donnés à l'Hôtel-Dieu pour ses pauvres. Il constitue une bourse de 100 écus d'or à verser chaque année à des enfants natifs de Gien et de son faubourg, et désigne bénéficiaires douze garçons pour être formés aux métiers de charpentier, serrurier, menuisier, parcheminiers et autres états, huit filles pour être formées à la couture. Il exige que ces enfants à former soient choisis par sa femme et ses neveux mais sans faire la moindre distinction quant à



**En Gâtinais** : « de gueules à trois têtes de lions d'or »

Les sources disponibles, se référant au testament de Pierre Chaseray <sup>5</sup>, qui figurait dans les archives du château de Sens-Beaujeu en Sancerrois, évoquent « *Thury-en-Beauce* ». Mais une filiation fondée sur plusieurs sources s'établit entre Chaseray et Jean de Richoufftz, mentionné expressément comme sgr de Thury, en Puisaye, au XVII<sup>ème</sup> siècle. A l'inverse, il n'existe aucune autre trace qu'il aurait pu détenir un Thury en Beauce qui n'existe pas. Il est parfois désigné comme « *baron de Thury* » ; c'est sans doute par extension du titre de « *baron de Courson* ». P. Chaseray a probablement acquis plusieurs terres en Forterre à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle...

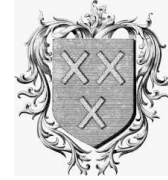
Cf. aussi **Cartulaire de la Chartreuse de Basseville (édité par V. Gueneau), 1560** : « *Transaction entre Pierre Chazeray, sgr de Thury, et le couvent de Basseville* », document dont il paraît résulter qu'il s'agit bien de notre Thury, en Forterre.

X **Nicole BOILLEVE**, d'Orléans (*filles de N. et Michelle Billaut*)

---

leur appartenance religieuse. Il entend aussi doter cinq pauvres filles afin de leur permettre de se marier. Les volontés de Pierre de Chaseray devaient être exécutées aussi longtemps que sa descendance persisterait. Et effectivement, presque 60 ans après, les sommes sont encore versées ainsi qu'en atteste un acte du 29 août 1639 dressé par ses exécuteurs testamentaires : Daniel Chaseray, lieutenant général criminel et civil au bailliage et comté de Gien, conseiller du Roi, et François Chaseray, sieur de Villargis, rendent compte auprès des échevins ou gouverneur de la ville de Gien de la liste des 20 enfants mis en apprentissage avec le nom de leur père et mère. Les neveux du généreux donateur occupent aussi des fonctions importantes à Gien, ainsi Jean Chaseray est en 1611 procureur du roi en l'élection et grenier à sel de Gien. Il s'agissait là d'une charge importante qui était achetée. Jean Chaseray fait de son frère, maître Pierre Chaseray, aussi procureur du roi au bailliage et prévôté de Gien, son héritier, et n'entend rien léguer à ses sœurs qui auraient fait preuve de peu d'amitié à son égard, il accorde 200 livres de rente foncière annuelle sur les domaines hérités au profit de l'Hôtel-Dieu de Gien. Ses sœurs Elisabeth Chaseray, femme d'Adam Dorival, avocat au Parlement, Jeanne Chaseray, épouse de Paul Le Maistre, contrôleur provincial et ordinaire des guerres ainsi que Louise Chaseray, femme de Pierre Babault, lieutenant au vice-bailliage de Gien, ont assisté à la lecture du testament et ont dû apprécier les compliments qui les visaient.

<sup>5</sup> Ce testament, de 1580, est disponible en ligne : <http://minutier.free.fr/rpr/T.Chaseray.html>

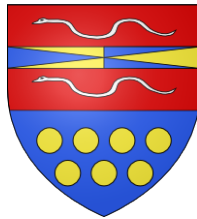


D'où :

- **Michelle**, héritière de Courson X **Jean Hué**, sgr de la Cour de Ligny, conseiller du roi, Président au siège d'Orléans (fils de Jean, Echevin d'Orléans, marchand drapier, et Marie Le Maçon)<sup>6</sup>
- **Catherine, qui suit**

## 2/ Catherine CHASERAY, dame de Thury

X **Antoine de LOYNES**, sgr de Fromentières, Maison-Villiers, Fromanville (Beauce), Conseiller puis Président de la Chambre des Comptes de Blois, Trésorier général à Blois (fils d'Antoine, sgr de Bellefontaine et Maison-Villiers, procureur au Parlement de Paris, et de Anne-Geneviève Brinon)



**En Orléanais** : « coupé au 1 de gueules à la fasce gironnée d'or et d'azur de six pièces accostées de deux vivres d'argent en fasce ; au 2 d'azur à sept besants d'or, 4 et 3 »

(X1 Catherine HATTE)

---

<sup>6</sup> Michelle de Chasseray (sic), veuve de Jean Hué, baron de Courson, conseiller du Roi, président et lieutenant général au bailliage, gouvernement et siège présidial d'Orléans demeurant à Paris rue Saint-Martin, paroisse Saint-Nicolas des Champs : donation à Marie Hué, veuve de Nicolas Bénard, écuyer, sieur de Montebize, conseiller, notaire et secrétaire du Roi et contrôleur général de la chancellerie de France, à Marguerite Hué, femme de Mathieu Coignet, chevalier, sieur, de la Thuillerye, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi, et à Judith Hué, femme de Jean de Saint-Germain sieur de Ravynes, conseiller de la ville de Paris ses filles et gendres d'une rente de 500 livres pour l'une d'elles. (Notice n° 6215 ; Date de l'acte : 26 juin 1612).

La baronnie de Courson, sise au bailliage d'Auxerre, réunissait les fiefs, terres et seigneuries de La Chapelle, La Tour-Laurent, Villepot, Le Suchoir, Mouffy, Prenereau. Marguerite Hue porta Courson en mariage à Matthieu Coignet vers l'an 1584, fils de Matthieu, PG au Sénat de Chambéry pour le roi, d'où Gaspard Coignet, conseiller d'Etat, ambassadeur pour qui la terre de Courson fut érigée en Comté en 1650.

### 3/ Pierre de LOYNES,

Sgr de Thury<sup>7</sup>

X v. 1602 **Madeleine de LA FERTE-MEUNG** (*fille de Jacob, sgr de la Tour-Rabuteau, Champroux (Molesmes), Leugny, et Molesmes, Gentilhomme de la Chambre, Lieut. de 50 H. d'Armes, Chvr de l'Ordre ; et de Louise de Brandon, dame de Leugny*)<sup>8</sup>



D'où :

- Catherine X N. de Champrobert, sp
- **Anne, qui suit**

### 4/ Anne de LOYNES, dame de Thury

X 11 aout 1631, Thury, **Jean III de RICHOUFFTZ**, sgr du Transport (9) famille d'origine germanique, issue des Princes de Montbéliard, sgr de Thury pour moitié (1646), Sommecaise et Etais en Pie (*fiils de Jean II, eyr, sgr de Transport et de Sommecaise - lui-même fiils de Jean Ier, et de Antoinette de Corguilleray, lui-même fiils de Jean et Marie de La Forêt, lui-même fiils de Erich et Isabeau Le Clercq, dame du Transport - ; et de Marguerite d'Auffroy*)



**Montbéliard** : « d'azur aux rencontres de cerf d'or, croisé du même »

---

<sup>7</sup> Généalogie de la famille de Loynes, 1895, p. 36

<sup>8</sup> Source : Villenaut

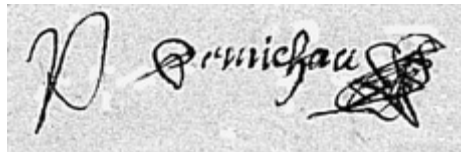
<sup>9</sup> Baptême à Thury, en 1646, sous le nom de Jean Laroche, de Hiaphard Marad, turc de Rhodes : " Le dimanche quatorzième jour d'octobre mil six cent quarante-six, environ dix heures du matin, a été baptisé par nous, prieur curé soussigné, Jean La Roche, adulte âgé de vingt-sept à vingt-huit ans, natif de Rhodes en Turquie, et depuis a fait sa demeure en Alger, pays de Barbarie, serviteur domestique de **Jean de Richoufftz, écuyer, seigneur du Transport, du Faye, d'Étais, Sommecaise et Thury,**" ... " Le baptême susdit fait solennellement, et appelés avec nous vénérable et discrète personne Messire Claude Gauthier, prieur de Lainsecq, Messire Thomas Bressolle, vicaire de ce lieu, Etienne Nourissat, recteur des écoles de Thury, et autres qui ont signé audit acte. » (AD89 - Registre de Catholicité de THURY).

D'où :

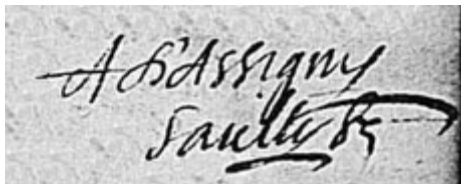
- Claude
- Loup, sgr de Thury X v. 1655, Alphonsine de Haranguiers
- Anne de Richoufftz (2 mars 1642 à Thury – aout 1681) X 23 fév 1677 à Thury, Achille Le Muet (°26 juin 1650 Gurgy) (fils d'Achille, sgr du Bréau, à Gurgy X 1646 à Lindry, Marie de Michau, elle-même fille de Regnault et Marie d'Assigny, et donc sœur de Pierre de Michau ci-dessous)
- **Catherine, qui suit**

**5/Catherine de RICHOUFFTZ, dame de Thury en Pie (°29 octobre 1634 à Thury – 29 déc 1694 Lindry)**

X1 7 fév 1655, à Thury, **Pierre de MICHAU** (fils de Regnault, lui-même fils de Pierre, sgr d'Alpin à Lindry, et Claude de Bongars ; et de Marie d'Assigny), sp



X2 13 jan 1671, à Lindry, **Antoine d'ASSIGNY**, sgr de Sauilly, Villepreney – **voir cette notice** -, et Levis (fils de Guillaume et Anne du Verger), d'où Françoise, Antoine et Loup, sp à la deuxième génération...



**En Auxerrois et en Nivernais** : « D'hermine ; au chef de gueules chargé d'une fasce vivrée d'or. »

(X1 Anne de Moncorps, X2 Anne d'Allonville)

---

**Vers 1667, Thury est cédée par Pierre de Michau à Louis du Deffand, Mis de La Lande**

---

**1/ Louis du DEFFAND (6 juin 1624, La Lande -...)**

Mis de la Lande (89)<sup>10</sup>, cte de Quesnel, sgr du Deffand, **Thury (v. 1650<sup>11</sup>)**, Sémentron, Fontenoy, le Tremblay – **voir cette notice** -, Saints, les Meetz, les

---

<sup>10</sup> En 1585, Olivier Foudriat, lieutenant particulier au bailliage d'Auxerre, vend les terres et la seigneurie de Lalande à Loup du Deffand. La seigneurie



Ecouvilles, Ferrières, Etrisy, La Motte-Bréviandes, Montcorbon, des Foyneaux, de Champleroi...etc. ; Enseigne aux Grades du Corps, Mal de Camp, Lieutenant gén. de l'Orléanais, Dunois, Vendômois...*(fils de Germain, sgr de la Lande – acquis en 1585 de Jacques de Lenfernat -, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Capitaine de 100 lances, Maître d'Hôtel du roi Louis XIII, demeurant à La Lande-Saint-Marceau ; et de Suzanne de Quesnel).*



*Château de Lalande (89)*



**En Nivernais :** « d'argent à une bande de sable, accompagnée vers le chef d'une merlette du même. »

*(Un filleul : Louis Luquet « de Grangebeuve » – voir notice Presle, à Suilly-la-T. -)*

---

est érigée en **marquisat en 1647 pour Louis du Deffand**, lieutenant général en Orléanais, Dunois et Vendômois, à l'occasion de son mariage avec Anne-Madeleine Brulard. L'aisance que lui procure ce mariage lui permet de bâtir un nouveau château destiné à remplacer la simple gentilhommière de Lalande. Il meurt sans avoir pu mener les travaux à leur terme. Son petit-fils Jean-Baptiste du Deffand, marquis de Lalande, colonel de dragons, épouse en 1718 sa cousine Marie de Vichy-Chamrond. Mais la nouvelle, sémillante et spirituelle marquise de Lalande se lasse rapidement des séjours que son époux la contraint de faire à Lalande. Elle préfère renoncer à la vie commune et s'installer à Paris, où elle tient l'un des plus célèbres salons de son temps.

11 1684 - « Je soussigné Prieur curé de Thury certifie avoir béni la grosse cloche le 1er jour de mars (1684) dédiée à St Julien patron, dont les parrain et marraine étaient **Messire Louis du Deffand, seigneur de ce lieu** et Damoiselle Anne Letort de Villemandor et la petite cloche le 26 avril dédiée à St Caradeu, (dont les parrain et marraine) sont Messire Armand François de Menou, seigneur de Nantignies et Dame Madeleine du Deffand ainsi qu'il est inscrit sur les cloches » (BMS 1679-1738 vue 43)

X 19 fév 1644 à Paris, **Louise Anne Madeleine BRULART** (*filie de Louis, sgr du Broussin et de Madeleine Colbert de Villacerf*)



D'où :

- **Jean-Baptiste, qui suit**
- *Loup (+ Staffarde en 1670)*
- *Madeleine X Jean-Baptiste du Lieu, à Lyon*

X2 Louise PRUNET de BOISSEL, sp

## 2/ Jean-Baptiste du DEFFAND (1653-1717)

*Mis de La Lande ; sgr du Deffend, Thury, Fontenay, Le Tremblay, Montcourbon, Vaurobert, La Motte-Braviandes, Chastres, Lieutenant général des armées du Roi, Lieutenant gén. de l'Orléanais, Gouverneur de Brisach, Chvr de St-Louis ;*

X 12 mai 1687, à Paris, St-Paul, **Charlotte Angélique AMELOT**, sa cousine germaine par les Brûlart (*filie de Jean-Baptiste, sgr de Bisseuil et de Charlotte Brûlart*)



D'où :

- *Jean-Baptiste, mis de Lalande X Marie-Anne de Vichy-Champrond (**Mme du Deffand**)*
- **Jeanne Antoinette, qui suit à Thury**
- *Charlotte X Roger de La Tournelle*
- *Angélique X André de Clémens*

**3/ Antoinette du DEFFAND, dame de Thury et de la Forest-Galon** (ham. de Thury)<sup>12</sup> (5 mai 1689, Paris – v. 1755), marraine d'une cloche à Thury en 1741<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> **Philippe de Troussebois**, chevalier, seigneur de Launay (Blancafort, Cher), Cosme (Bouhy), Bouhy-le-Tertre, Dampierre-sous-Bouhy, Sainpuits (Yonne), **La Forêt-Galon (Thury, Yonne)**, Sainte-Anne (Courtenay, Loiret), Colméry et autres lieux, est le seigneur de Colméry pendant plus de 25 ans (1673 à 1699).

<sup>13</sup> « Ce 3 juillet 1741 a été bénite par moi soussigné une cloche qui a été nommée Jacqueline Louise. Elle a eu pour parrain Messire Jacques Nigot, conseiller du roi en tous ses conseils, président en la Chambre des Comptes de Paris, seigneur de St-Sauveur – *voir cette notice* - , St-Marceau, Les Barres, Rivière et autres lieux, lequel a été représenté par Maître Charles Alexandre Lemaitre, sieur de St-Maurice, avocat en Parlement, bailli de St-

X 11 oct 1713 **Joseph-François de CASTELLANE de LAURIS (1690 - 17 juin 1719)** Mis d'Ampuis, sgr de Vacqueras et Montmirail, Syndic de la noblesse du **Comtat** ( *fils de Joseph-Matthias, Mis d'Ampuis et de Marie-Charlotte de Vassadel, dame de Vacqueyras*)<sup>14</sup>

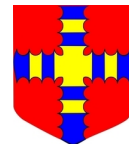


**En Comtat Venaissin** : «  *D'or à deux branches de laurier de sinople, passées en sautoir, accompagnées de deux étoiles de gueules, une en chef et une en pointe. »*

## **2/Louis Joseph François de CASTELLANE de LAURIS,**

Mis d'Ampuis, syndic de la noblesse du Comtat (1716 La Lande- )

X 3 fév 1737, **Marie-Madeleine de RIVIERE** ( *fille de Dominique, sgr de Bruis, et de Marie-Thérèse Rahisse*)



## **3/Gabriel de LAURIS** (30 nov 1738 à Avignon -...)<sup>1516</sup>

---

Sauveur ; et pour marraine Haute et Puissante **Dame Louise Antoinette du Deffand, veuve de Messire François de Castellane de Lauris**, chevalier, seigneur marquis d'Ampuis, Dame de Thury et autres lieux, représentée par Madame Marie Anne Dautin, épouse de Maître Jean Vée, lieutenant de Thury, lesquels ont avec nous signé »

<sup>14</sup> En 1338 on trouve la famille Vassadel mentionnée comme seigneurs de Vacqueyras et coseigneurs de Modène dans une assemblée des Etats. Ils résident essentiellement à Vacqueyras, dans leur château. En 1681, Jean Mathias Lauris de Castellane épouse à Avignon Marie-Charlotte de Vassadel, dame de Vacqueyras et de Montmirail, fille unique du seigneur et dernière descendante de la famille. Les Lauris de Castellane sont moins présents au village, mais gèrent tout de même de près l'administration de la petite communauté par l'intermédiaire de leurs représentants sur place...

<sup>15</sup> 1764 - "Un incendie a mis en cendres le bourg de Thury, excepté la maison seigneuriale, le presbytère et l'église. Celle-ci n'a échappé aux flammes que par les efforts de M. le **comte de Lauris**, seigneur de Thury. Le 4 octobre 1764, le subdélégué de Gien promet de venir au secours des incendiés."

Mis de Lauris, col. de cavalerie

X 23 fév 1768, Paris, **Julie-Adélaïde PORLIER de RUBELLES** (*filie de Antoine Henri Porlier, sgr de Rubelles, d'une famille originaire du Rouergue et établie en Normandie, et Elizabeth André*)

D'où not. :

- Marie-Henriette X Pierre Barthélémy d'Alleaume, sp viable
- Louise-Aglagé X Hyppolite de Sainte-Marie d'Agneaux, d'où post.
- **Louis-Théophile, qui suit...**

#### **4/ Louis-Théophile de LAURIS (24 mai 1784, Thury -...)**

X 26 avril 1808, Paris **Blanche de PLAS** (*filie de Guy-Charles, mis de Plas, et de Marie-Madeleine de Guiscard*)

D'où **Louis-Albert de LAURIS**, et post. qui paraît avoir quitté Thury...

---

---

<sup>16</sup> **14 09 1778** - « L'année 1778 la cloche a été remontée dans un beffroi neuf ». Pour tester la solidité du nouveau beffroi les menuisiers ont fait sonner la cloche »... cela fut à l'origine des divers conflits entre l'abbé Mariette, prêtre et Louis Joseph Marie André Gabriel Comte de Lauris, capitaine de cavalerie, seigneur de Thury, la Forest Gallon et autres lieux. « Supplique d'Antoine et Germain Durville, sonneurs de la paroisse de Thury ». (ADY - G 1666).

**6 février 1786** - Bail à ferme passé devant Me Asselineau, notaire royal au bailliage de Thury du Comte de Lauris à Jean-Baptiste Desleau et Edme Fron, laboureur, des fours banaux dépendant de cette terre et d'un corps de bâtiment dépendant du château". (ADY 3 E 57 10)